

# **Agenda 21 de Tournefeuille** **Orientations stratégiques**

# **L'AGENDA 21**

**Juin 2009**



# Préambule

Faisant suite à la phase de diagnostic partagé, le projet d'Agenda 21 de Tournefeuille nécessite maintenant la réalisation d'une stratégie de territoire, à savoir une ligne directrice pour les années à venir. Cela doit se concrétiser par la définition d'orientations et d'objectifs.

Cette phase est déterminante ; en effet, après avoir pris connaissance des atouts et des faiblesses du territoire, la stratégie définit des axes d'actions publiques qui vont orienter le développement de Tournefeuille.

La stratégie de territoire répond d'abord aux enjeux propres à Tournefeuille, qui ont été validés collectivement en groupe de travail et comité de pilotage.

Pour que ce projet de ville s'inscrive dans une démarche d'Agenda 21, il faut ensuite que la stratégie réponde aux enjeux du Développement Durable, c'est à dire, qu'elle prenne en compte l'aspect environnemental, social et économique de façon intégrée dans un projet global et durable.

Enfin, la stratégie, pour qu'elle soit valide, doit répondre au principe de transversalité, c'est à dire qu'elle doit s'articuler avec les projets, plans, programmes et schémas en vigueur, qu'ils soient communaux (Plan Local d'Urbanisme, PLU), ou supra-communaux (Schéma Directeur de l'Agglomération Toulousaine, SDAT, Schéma de Cohérence Territoriale de l'Aire Urbaine Toulousaine, SCOT ...). A noter que la Communauté Urbaine du Grand Toulouse, à laquelle de nombreuses compétences sont déléguées par Tournefeuille et par les autres communes du Grand Toulouse, s'est engagée dans sa propre démarche Agenda 21. Elle garantira une cohérence d'ensemble à l'échelle de toute la communauté urbaine, dans laquelle la commune de Tournefeuille et son Agenda 21 s'intégreront.

Aussi, ce document permet de retracer les étapes de la construction de la stratégie Agenda 21 de Tournefeuille, du diagnostic à la formulation des orientations et des objectifs.



# Sommaire

Objectifs du document d'orientations stratégiques	3
Un projet global et pas uniquement environnemental	3
Une élaboration collective de la stratégie	3
4 axes prioritaires et 13 objectifs opérationnels retenus	3
<b>Axe 1.</b>	<b>5</b>
<b>Tournefeuille, ville de nature</b>	<b>5</b>
Objectif 1.1 Préserver et valoriser les territoires naturels, pour une reconquête de la nature en ville privilégiant la biodiversité	6
Objectif 1.2 Mener une réflexion sur le devenir des espaces non urbanisés anciennement à vocation agricole en bordure du Touch et dans le Nord de la commune.	7
Objectif 1.3 Valoriser et révéler l'eau comme élément paysager fort à Tournefeuille et comme une ressource naturelle vulnérable à préserver	8
<b>Axe 2.</b>	<b>9</b>
<b>Tournefeuille, pour un urbanisme durable</b>	<b>9</b>
Objectif 2.1 Rendre la ville de Tournefeuille accessible à tous	10
Objectif 2.2 Maîtriser l'aménagement urbain global de la ville	11
Objectif 2.3 Limiter la place de la voiture en ville : vers un rééquilibrage des modes de déplacements	12
<b>Axe 3.</b>	<b>13</b>
<b>Tournefeuille, une collectivité éco-responsable</b>	<b>13</b>
Objectif 3.1 Mener une démarche exemplaire en matière énergétique	14
Objectif 3.2 Être exemplaire en matière de gestion des déchets : vers des comportements individuels et collectifs plus responsables	14
Objectif 3.3 Être exemplaire en matière de pratiques et d'équipements collectifs	15
Objectif 3.4 Accompagner les habitants et les associations vers des comportements éco-responsables	15
<b>Axe 4.</b>	<b>16</b>
<b>Tournefeuille, ville solidaire et citoyenne</b>	<b>16</b>
Objectif 4.1 Renforcer la cohésion et l'insertion sociale	17
Objectif 4.2 Vers de nouvelles pratiques et de nouveaux outils pour améliorer l'information, la communication et l'implication des citoyens	17
Objectif 4.3 Développer la solidarité et la citoyenneté dans les actions de coopération vers l'extérieur de la commune	18

## **Objectifs du document d'orientations stratégiques**

L'objectif de ce document d'orientations stratégiques de l'Agenda 21 local de Tournefeuille est de réaliser un document prospectif définissant les grandes orientations souhaitées par la commune à moyen et à long terme. Il fixera les ambitions souhaitées par la commune en matière de Développement Durable : *Quel projet pour la ville à 20 ans ? Quelle démarche volontariste de Développement Durable ?* Pour ce faire, il est nécessaire de s'appuyer sur les spécificités de la commune et les enjeux identifiés dans le diagnostic partagé. Par ailleurs, ce document d'orientations stratégiques alimentera le PADD, Projet d'Aménagement et de Développement Durable, de la démarche de PLU, actuellement en cours d'élaboration.

## **Un projet global et pas uniquement environnemental**

La définition de grands axes fédérateurs permettra de produire la lisibilité du projet de ville et de Développement Durable.

A noter que l'Agenda 21 de Tournefeuille ne sera pas un plan d'actions à connotation uniquement environnementale, mais bien l'expression d'un projet global pour la commune couvrant toutes les thématiques du Développement Durable selon une démarche dépassant le seul aménagement.

## **Une élaboration collective de la stratégie**

La stratégie retenue pour l'Agenda 21 de Tournefeuille s'appuie sur les principaux constats et enjeux issus du diagnostic partagé, validé en mars 2009, et doit beaucoup aux apports et propositions faites lors des différents groupes de travail (atelier habitant et atelier collectivité). Ce document d'orientations stratégiques résulte également de l'engagement des élus tournefeuillais et de la réflexion politique qu'ils ont conduite sur l'implication de la ville de Tournefeuille dans une démarche volontariste de Développement Durable au sein du comité de pilotage avec l'appui de l'ARPE Midi-Pyrénées.

## **4 axes prioritaires et 13 objectifs opérationnels retenus**

Le travail de construction des axes prioritaires et des objectifs opérationnels, basé sur les enjeux et constats du diagnostic partagé, a été mené à partir des ambitions affirmées par la commune suivant les finalités du Développement Durable et la démarche proposée par le cadre de référence national pour les projets territoriaux de Développement Durable et Agendas 21 locaux.

Ce travail a abouti à la construction d'une stratégie locale de Développement Durable à moyen et long terme à Tournefeuille structurée autour de 4 grands axes déclinables en 13 objectifs. Ce travail est le fruit d'une vision alliant pragmatisme et recherche d'exemplarité ;

- Axe 1. Tournefeuille, ville de nature
- Axe 2. Tournefeuille, pour un urbanisme durable
- Axe 3. Tournefeuille, une collectivité éco-reponsable
- Axe 4. Tournefeuille, ville solidaire et citoyenne

Les tableaux synthétiques ci-après récapitulent le travail de construction depuis le repérage des enjeux du diagnostic partagé jusqu'à la définition des orientations stratégiques, et permet d'apprécier leurs articulations avec les 5 finalités du Développement Durable et les 4 axes stratégiques retenus.

Articulation des enjeux avec les cinq finalités du Développement Durable et les quatre axes stratégiques retenus à Tournefeuille ;

- 10 enjeux identifiés dans le diagnostic partagé de Tournefeuille qui répondent aux 5 finalités du Développement Durable.
- 4 axes retenus pour la stratégie Agenda 21 de Tournefeuille qui s'appuient sur les enjeux identifiés dans le diagnostic partagé.

ENJEUX IDENTIFIES DANS LE DIAGNOSTIC PARTAGE	5 FINALITES DU DEVELOPEMENT DURABLE					4 AXES RETENUS POUR LA STRATEGIE AGENDA 21			
	1. Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	2. Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources	3. Epanouissement de tous les êtres humains	4. Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations	5. Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	Axe 1. Tournefeuille, ville de nature	Axe 2. Tournefeuille, pour un urbanisme durable	Axe 3. Tournefeuille, une collectivité éco-reponsable	Axe 4. Tournefeuille, ville solidaire et citoyenne
Vers une politique énergétique forte tournée vers une gestion et des consommations éco-responsables, favorable à la préservation de l'environnement et à la lutte contre le changement climatique.	■				■		■		
Poursuite de la politique de déplacements collectifs et doux et réflexion sur la place de la voiture dans Tournefeuille, pour lutter contre le changement climatique, protéger l'atmosphère et améliorer le cadre de vie des Tournefeuillais.	■		■		■		■		
Vers une gestion durable des espaces de nature sur l'ensemble de la commune, pour protéger et valoriser les milieux porteurs de biodiversité, renforcer la qualité paysagère de la commune et offrir un cadre de vie agréable aux Tournefeuillais.	■	■	■			■			
Vers une réflexion sur le devenir des derniers espaces agricoles Tournefeuillais, pour faire face aux nouveaux besoins d'agriculture péri-urbaine, maintenir la qualité paysagère de Tournefeuille et renforcer la cohésion sociale.		■	■			■		■	
Vers une gestion de l'élément eau comme une ressource vulnérable à préserver et comme un élément paysager à valoriser et révéler à Tournefeuille, favorable au cadre de vie des Tournefeuillais.		■	■		■	■			
Vers une politique exemplaire en matière de gestion et de valorisation des déchets, favorable à l'émergence de nouveaux comportements plus responsables.		■			■		■		
Poursuite des actions en faveur de la cohésion sociale en faisant face aux nouveaux besoins et aux nouvelles attentes des habitants, pour rendre la ville agréable à vivre et accessible à tous.			■	■				■	
Vers un renforcement du tissu commercial de proximité en cœur de ville, favorable au lien social et à l'équilibre entre les quartiers.	■		■	■					
Vers un renforcement des valeurs d'intégration sociale et de développement durable et une généralisation des pratiques éco-responsables, favorables à l'épanouissement de tous les Tournefeuillais et à la préservation de l'environnement.	■	■	■	■	■		■		
Vers un renforcement de l'information et de la communication pour lutter contre tout type d'exclusion et renforcer la participation des tournefeuillais à la vie publique.			■	■					■

## Axe 1.

### Tournefeuille, ville de nature

Tournefeuille, ville de nature au service du bien être de ses habitants et de la préservation de la biodiversité : *Comment offrir aux Tournefeuillais un cadre de vie répondant à leur besoin de nature en ville tout en préservant le patrimoine naturel commun et les ressources naturelles ?*

Ces biens communs sont tout d'abord les paysages et les espaces naturels et agricoles qui les composent, qui sont pour certains protégés et en partie valorisés à Tournefeuille : les coteaux boisés, les cours d'eau et la végétation associée aux vallées du Touch et de l'Ousseau, la base de loisirs de la Ramée, les espaces verts publics et jardins privés ...

Ensuite, ce sont l'ensemble des ressources naturelles, et en particulier l'eau, qu'il est nécessaire d'économiser et de préserver pour les générations futures.

Pour répondre aux aspirations de « ville de nature » des Tournefeuillais (espaces d'agrément, lieux de promenade, pratiques sportives de plein air, jardins familiaux, parcours pédagogiques ...) et gérer de façon durable et solidaire ses espaces naturels et ses ressources, Tournefeuille s'est fixée trois grands objectifs :



## Axe 1. Tournefeuille, ville de nature

### Objectif 1.1 Préserver et valoriser les territoires naturels, pour une reconquête de la nature en ville privilégiant la biodiversité

Consciente du danger que représente la diminution de la biodiversité, à l'échelle planétaire, la commune souhaite renforcer la présence de la nature en ville dans un souci de préservation et de valorisation des milieux porteurs de biodiversité, de renforcement de la qualité paysagère de la commune et d'amélioration du cadre de vie des Tournefeuillais.



Malgré un territoire communal largement urbanisé, de grands milieux naturels porteurs de biodiversité et de continuités écologiques ont été conservés et permettent de répondre à ce premier objectif :



- Les berges du Touch
- La base de loisirs de la Ramée
- Les coteaux boisés, dont le bois de la Paderne
- Et le secteur de l'Oustalet

Certains de ces espaces sont aujourd'hui fragilisés et d'autres sont parfois « cloisonnés » par l'urbanisation.



Aussi, **Tournefeuille souhaite développer un ensemble d'actions en faveur de la valorisation et de la préservation de ses espaces et trouver un juste équilibre entre leurs ouvertures au public et la protection de la biodiversité.**

Tournefeuille souhaite plus particulièrement :

- Préserver la diversité de ces espaces (boisements, alignements d'arbres, prairies et zones humides en bordures des cours d'eau...).
- Préserver et (re) créer des « couloirs verts » pour une continuité écologique entre espaces de nature communaux et supra-communaux en cohérence avec les continuités et les enjeux fixés à l'échelle de l'agglomération (trames vertes, coulées vertes et liaisons vertes).
- Préserver et valoriser les espèces animales et végétales présentes sur le territoire.
- Renforcer l'usage et l'accessibilité à certains de ces espaces (récréatifs, pédagogiques, sportifs, paysager d'entrée de ville ...), tout en préservant la biodiversité.
- Eduquer et sensibiliser la population à la préservation de ces espaces.

## Axe 1. Tournefeuille, ville de nature

### Objectif 1.2 Mener une réflexion sur le devenir des espaces non urbanisés anciennement à vocation agricole en bordure du Touch et dans le Nord de la commune.

Dans les années 1980, la ville de Tournefeuille a connu un fort développement par extension urbaine du territoire.

Aujourd'hui, les derniers secteurs agricoles sont limités à quelques espaces en bordure du Touch et à l'espace Gazan au Nord-Ouest de la commune. Ils n'accueillent quasiment plus d'activités et sont encerclés par l'urbanisation de la commune et celle des communes avoisinantes.

Actuellement, l'enjeu n'est donc plus de maintenir une activité agricole à Tournefeuille, d'ailleurs non rentable, mais plutôt de définir leur devenir et notamment de maintenir des espaces pour répondre aux nouvelles formes d'agriculture périurbaine.

Pour répondre à cet enjeu, l'Agenda 21 de Tournefeuille propose des orientations stratégiques spécifiques sur plusieurs secteurs :



**Sur les espaces non urbanisés qui avaient une vocation agricole, la commune souhaite prendre des mesures de préservation au profit des générations futures. La réflexion portera sur leur finalité et leur mode de gestion.**

Tournefeuille souhaite également **mener une réflexion sur :**

- **le secteur de Gazan au Nord-Ouest**, qui pourrait être soumis à de possibles pressions foncières et immobilières, à proximité du pôle économique de Plaisance-de-Touch.
- **la Margelle de Garonne**, qui présente un contexte paysager intéressant.

## Axe 1. Tournefeuille, ville de nature

### Objectif 1.3 Valoriser et révéler l'eau comme élément paysager fort à Tournefeuille et comme une ressource naturelle vulnérable à préserver

Tournefeuille est caractérisée par la présence importante de l'élément eau sur l'ensemble de son territoire (cours d'eau du Touch de l'Ousseau, Canal Saint Martory et ses canaux transversaux, lac de la Ramée et autres lacs).

Cette abondance apparente ne doit cependant pas cacher les préoccupations importantes quant à la gestion de la ressource en eau qui est précieuse à l'échelle de la planète comme à l'échelle de Tournefeuille. Il est donc important de préserver la qualité et la quantité de la ressource en eau et d'anticiper les risques, mais aussi d'assurer à tous un droit d'accès à une eau de qualité.

D'autre part, l'élément eau constitue un cadre paysager d'une grande qualité qui est très apprécié par les Tournefeuillais. Cependant, certains secteurs ne sont pas très connus ou difficilement accessibles à la population.



Dans le cadre de son Agenda 21, **Tournefeuille souhaite s'attacher à la valorisation paysagère de son patrimoine hydrographique sur l'ensemble du territoire communal et développer des aménagements paysagers de qualité, facilement accessibles pour tous.**

Par ailleurs, **Tournefeuille considère que la protection et la préservation de la ressource en eau sont des éléments fondamentaux dans la gestion durable d'un territoire.** C'est pourquoi Tournefeuille souhaite :

- Contribuer à l'amélioration de la qualité des eaux du Touch et de l'Ousseau et limiter les rejets directs dans le milieu naturel pour éviter toute pollution.
- Développer des aménagements et des techniques de gestion des eaux pluviales favorables au stockage et à l'infiltration des eaux dans le sol. Ces techniques permettent de lutter contre les inondations et de réapprovisionner les nappes souterraines.
- Gérer de façon rationnelle la ressource en eau.
- Chercher à étendre ces actions aux habitations et aux espaces privés.
- Renforcer les actions d'éducation et de sensibilisation de tous les Tournefeuillais à la préservation de la ressource en eau.

## Axe 2.

### Tournefeuille, pour un urbanisme durable

Le développement urbain et l'aménagement d'une ville sont des éléments clefs pour l'inscrire dans le Développement Durable. La forme urbaine impactera les consommations de ressources comme les modes de vivre ensemble. *Comment aménager durablement le territoire de Tournefeuille et le rendre accessible pour tous ?*

Pour cela, l'Agenda 21 de Tournefeuille propose une déclinaison de ce second axe stratégique en trois grands objectifs :

## Axe 2. Tournefeuille, pour un urbanisme durable

### Objectif 2.1 Rendre la ville de Tournefeuille accessible à tous

La commune souhaite traiter la question de l'accessibilité à travers deux aspects :

- l'amélioration de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite
- le décloisonnement des quartiers

La question de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite a été considérée comme prioritaire. Il existe trop souvent des équipements publics non accessibles et certains trottoirs sont souvent difficiles ou impossibles d'accès.

Une Charte « Ville Handicap » a été élaborée et vise à promouvoir l'intégration dans la commune de toutes personnes en situation de handicap, en améliorant leur autonomie par des actions concertées entre la ville et les associations.



**Tournefeuille souhaite que toutes les personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite se sentent pleinement citoyennes et citoyennes.** Aussi, Tournefeuille souhaite :

- Que son Agenda 21 s'inscrive dans les actions proposées par la charte « Ville Handicap ».
- Renforcer et d'élargir des actions en faveur de toutes les personnes à mobilité réduite (personnes âgées, femmes enceintes, enfants en poussette...).

Malgré le renforcement de l'offre de transport en commun et la présence d'un réseau cyclable bien développé sur l'ensemble de la commune, certains quartiers ont été identifiés comme difficilement accessibles.

Cette difficulté d'accessibilité est quelquefois renforcée par l'urbanisation « fermée » des quartiers et par des coupures topographiques et physiques sur l'ensemble de la commune.



**Tournefeuille souhaite renforcer les liens et l'accessibilité entre les quartiers et faciliter l'accès vers les autres communes** et souhaite plus particulièrement :

- Renforcer les liens entre les quartiers difficilement accessibles en développant des continuités piétonnes et cyclables.
- Etudier la possibilité de développer de nouvelles lignes de transport en commun ou de transport à la demande.
- Renforcer l'accessibilité des piétons et des vélos aux transports en commun pour favoriser l'inter-modalité.
- Favoriser l'accès aux autres communes en renforçant son réseau de liaisons vertes, pistes cyclables et transports en commun vers les autres communes.

## Axe 2. Tournefeuille, pour un urbanisme durable

### Objectif 2.2 Maîtriser l'aménagement urbain global de la ville

Tournefeuille dispose de nombreux équipements, services, commerces, bien répartis sur l'ensemble du territoire et d'un parc de logements qui tend à se diversifier et à se renouveler progressivement. La forte concentration des équipements, des commerces de proximité, des lieux de manifestations publiques et lieux d'échanges dans le centre-ville est également très favorable à l'accueil des habitants et au lien social. Malgré la présence d'un bâti homogène et d'espaces publics de qualité dans le centre-ancien de Tournefeuille (square, place de l'hôtel de ville, église ...), celui-ci mériterait d'être valorisé d'un point de vue architectural pour renforcer l'identité de la commune.

L'Agenda 21 est l'occasion de poursuivre l'aménagement urbain de Tournefeuille de façon durable. Il s'agira de confirmer Tournefeuille comme un territoire d'équilibre à l'échelle de l'agglomération, en termes d'habitat, d'activités économiques, d'emplois, d'équipements structurants et de services, pour rapprocher les Tournefeuillais des services, emplois, équipements... afin de réduire leurs déplacements, et limiter leurs impacts sur l'environnement.



Dans ce cadre, **Tournefeuille souhaite organiser ses services de façon équilibrée sur l'ensemble du territoire communal en développant des pôles de proximité dans les quartiers** (commerces, services, équipements...), **pour renforcer la mixité et l'équilibre entre les quartiers.**

**Il s'agira également de poursuivre l'urbanisation et l'aménagement de la commune de façon à valoriser la diversité des formes urbaines et la qualité architecturale des bâtiments.** Pour cela Tournefeuille souhaite :

- Poursuivre la diversification des formes urbaines et architecturales (collectifs, groupés...) et des statuts de logements (logements sociaux en accession et en locatif...).
- Inciter à la requalification et au renouvellement du parc existant fragilisé, parc de logement social notamment, pour offrir un logement de qualité adapté à l'évolution des ménages, y compris les plus modestes.
- Poursuivre la valorisation du centre-ancien par le développement d'espaces publics de qualité et l'amélioration de la qualité architecturale des bâtiments, afin de confirmer le cœur de ville comme un espace de lien social et d'animation.
- Développer des projets incluant des techniques architecturales de qualité en proposant des approches de type HQE dans les nouveaux bâtiments.
- Aider et sensibiliser les habitants à un aménagement urbain de qualité sur les parcelles privées.



## Axe 2. Tournefeuille, pour un urbanisme durable

### Objectif 2.3 Limiter la place de la voiture en ville : vers un rééquilibrage des modes de déplacements

La mobilité urbaine se développe en large partie en fonction de l'organisation territoriale, des lieux de production et de consommation. Les déplacements sont l'une des principales sources de réchauffement planétaire et génèrent également des problèmes de santé publique et des nuisances sonores.

A Tournefeuille, la voiture individuelle constitue le mode de déplacement le plus utilisé, même pour les déplacements de courtes distances, et ce malgré le renforcement progressif de l'offre de transports en commun et la qualité du réseau de pistes cyclables.

Les modes de déplacements actuels doivent évoluer et se diversifier compte tenu de la saturation des réseaux, de l'insécurité routière, de la pollution de l'air, des nuisances et atteintes à la biodiversité.



Consciente de cet enjeu, **Tournefeuille souhaite proposer de nouvelles formes de mobilités, réaménager la ville pour limiter la place de la voiture et proposer des alternatives au « tout automobile ».**

Elle souhaite plus particulièrement :

- Poursuivre le développement des modes de déplacements doux et renforcer leurs continuités sur le territoire communal et vers l'extérieur.
- Renforcer l'offre et l'accessibilité des piétons et vélos aux transports en commun.
- Développer des aménagements pour limiter la place de la voiture et proposer aux habitants de véritables alternatives à l'utilisation de la voiture.
- Sensibiliser aux solutions permettant de limiter les nuisances liées à l'utilisation de la voiture.

## Axe 3.

### Tournefeuille, une collectivité éco-responsable

Compte tenu de l'étendue de ses activités et de son patrimoine, Tournefeuille veut avoir une influence significative sur l'environnement en adoptant des pratiques éco-responsables. Ceci est la traduction de la conviction profonde que des gestes simples et des mesures pragmatiques, sont aujourd'hui nécessaires pour assurer aux générations à venir un monde préservé pour lequel, la commune de Tournefeuille et ses habitants ont une responsabilité concrète.

Tournefeuille souhaite être une municipalité exemplaire, qui intègre le Développement Durable dans ses pratiques internes. Tournefeuille éco-responsable c'est aussi mobiliser, sensibiliser, fédérer et accompagner tous les acteurs de la vie locale, personnel municipal, monde enseignant et associatif et l'ensemble des Tournefeuillais, par la valeur de l'exemple, pour l'adoption de nouveaux comportements afin de préserver notre environnement.

Tournefeuille souhaite donc consolider et poursuivre ses actions déjà mises en œuvre et être plus responsable, économe et soucieuse des conséquences de ses activités. Pour répondre à cet engagement, Tournefeuille s'est fixée 4 grands objectifs :



### Axe 3. Tournefeuille, une collectivité éco-responsable

#### Objectif 3.1 Mener une démarche exemplaire en matière énergétique

Tournefeuille a un rôle important à jouer dans la politique globale visant à diminuer ses consommations d'énergies fossiles et par conséquent ses émissions de CO<sub>2</sub> à plusieurs titres puisqu'elle est :

- **Consommatrice et productrice** d'énergie pour son patrimoine.
- **Chargée d'une partie de la politique des déplacements** (navette communale, plan de circulation de la commune, stationnement ...).
- **Aménageuse** (création de nouvelles zones d'activités, d'habitations, implantation de bâtiments publics...) et par ce biais inciter à l'utilisation collective d'énergies renouvelables et faire des choix d'aménagements efficaces énergiquement.



Dans ce cadre, **Tournefeuille souhaite montrer l'exemple et engager une politique d'efficacité énergétique forte** et plus particulièrement :

- Maîtriser, contrôler et diminuer ses consommations énergétiques.
- Développer les énergies renouvelables sur son territoire.
- Etendre ces actions au domaine de l'habitat, en priorité dans le logement social.

### Axe 3. Tournefeuille, une collectivité éco-responsable

#### Objectif 3.2 Être exemplaire en matière de gestion des déchets : vers des comportements individuels et collectifs plus responsables

De manière générale, la production de déchets est très importante. Les structures d'enfouissement et d'élimination sont souvent à saturation. La maîtrise de la production des déchets et leur élimination est l'un des grands enjeux du siècle.

Malgré de nombreux efforts accomplis à Tournefeuille, pour la collecte et la valorisation des déchets des ménages et de la collectivité, des marges de progrès existent.



C'est pourquoi **Tournefeuille souhaite être exemplaire dans la gestion de ses déchets** et plus particulièrement :

- Généraliser ces pratiques à tous ses services et équipements publics.
- Traiter les « points noirs ».
- Redynamiser les pratiques en faveur de la diminution et de la valorisation des déchets auprès des citoyens, entreprises et services publics.

### Axe 3. Tournefeuille, une collectivité éco-responsable

#### Objectif 3.3 Être exemplaire en matière de pratiques et d'équipements collectifs

**Tournefeuille souhaite s'engager dans une politique publique locale innovante : pratiques éco-responsables, achats durables, matériaux écologiques...**

Cette réflexion utile sur nos comportements et notre consommation offre plusieurs opportunités à la commune qui souhaite :



- Economiser la ressource en eau, limiter la pollution de la ressource en eau et mettre en place des techniques innovantes et exemplaires en matière de gestion de la ressource.
- Limiter la pollution de l'air en améliorant l'éco-performance de son parc de véhicules communal et en optimisant ses déplacements.
- Développer une démarche d'achats éco-responsables.
- Etudier l'opportunité d'insérer des clauses sociales et environnementales dans ses marchés publics.
- Intégrer les critères de la haute qualité environnementale dans ses nouvelles constructions et dans la réhabilitation de ses bâtiments.
- Sensibiliser ses agents aux pratiques éco-responsables.

### Axe 3. Tournefeuille, une collectivité éco-responsable

#### Objectif 3.4 Accompagner les habitants et les associations vers des comportements éco-responsables

En associant dans son mode de fonctionnement, des « bons » réflexes au quotidien et des choix de gestion intégrée, la collectivité de Tournefeuille peut diminuer les pressions exercées par ses activités sur l'environnement et contribuer ainsi à la préservation de ses ressources.



Ces actions phares portées par la collectivité auront un effet de mobilisation et d'entraînement sur les habitants, les entreprises et le tissu associatif dans plusieurs champs du Développement Durable.

Dans ce cadre, **Tournefeuille souhaite accompagner les Tournefeuillais dans cette démarche éco-responsable** et plus particulièrement :

- Faciliter la mise en place de diagnostics énergétiques sur l'habitat résidentiel et le logement collectif plus particulièrement.
- Renforcer l'éducation à l'environnement à toute la population.
- Développer des outils pour encourager et accompagner les Tournefeuillais (habitants et associations) à développer des comportements éco-responsables.

## Axe 4.

### Tournefeuille, ville solidaire et citoyenne

Le Développement Durable place l'homme au centre de ses préoccupations. Il vise à ce que chaque être humain vive dignement, dans un environnement familial et social de qualité. Il suppose que chacun dispose d'un même accès aux ressources, à l'emploi, aux services collectifs... Il se fonde sur la solidarité active entre générations, entre groupes communautaires, entre pays développés et pays en voie de développement ou émergents, d'où l'importance de lutter contre toutes les exclusions et participer à la solidarité internationale. Ainsi, la citoyenneté composée d'un ensemble de valeurs, de normes et de pratiques est fondatrice de l'Agenda 21.

Depuis plusieurs années, Tournefeuille offre des services de qualité à l'ensemble de ses citoyens et implique ceux-ci à la vie publique. Cette dynamique est favorable à la solidarité entre les citoyens, au lien social et à la participation citoyenne et se caractérise par la présence :

- d'un tissu associatif dynamique et diversifié, se démarquant par sa vitalité, son engagement et sa participation citoyenne : 140 associations en 2008, particulièrement actives dans les domaines du sport et de la culture,
- d'un ensemble d'acteurs particulièrement mobilisés en faveur de l'action sociale : associations d'aide à l'emploi en lien avec le Centre Communal d'Action Sociale, CCAS, maison de l'emploi... où toute la population est prise en compte (jeunes, handicapés, étrangers, personnes âgées ...),
- d'outils d'information et de concertation diversifiés sur les projets urbains et touchant l'ensemble de la population : expositions, forums, réunions publiques, bulletins d'information ...

L'action culturelle irrigue l'ensemble des politiques publiques, de l'accès pour tous aux activités culturelles en passant par la solidarité internationale et les respects des autres cultures. La ville s'est par ailleurs engagée depuis plusieurs années dans une réflexion basée sur l'Agenda 21 de la culture et propose plus de trente engagements et recommandations sur lesquels la ville de Tournefeuille s'appuie pour faire évoluer sa politique culturelle et concevoir ses actions. Plus qu'une activité de loisir, la culture est conçue à Tournefeuille comme une politique ayant vocation à aider au développement et à la structuration de toute la ville.

L'Agenda 21 est l'occasion pour Tournefeuille de poursuivre et d'étendre ses actions déjà engagées en faveur de la culture, de la cohésion sociale et de faire face aux nouveaux besoins qui se dessinent dans l'ensemble de l'action sociale, et de développer ses actions en faveur de la solidarité internationale.

Pour répondre à cet enjeu, la stratégie se décompose en 3 objectifs.

## **Axe 4. Tournefeuille, ville solidaire et citoyenne**

### **Objectif 4.1 Renforcer la cohésion et l'insertion sociale**

Tournefeuille tend progressivement à diversifier son parc de logement collectif et son parc de logement social (quartiers de la Paderne, de Quéfets et de Ferro Lèbres).



Dans ce cadre, **Tournefeuille souhaite poursuivre cette dynamique en adaptant son offre d'habitat à la diversité des besoins et :**

- Poursuivre la diversification de ses formes urbaines et architecturales (collectifs, groupés...).
- Continuer la diversification des statuts de logements (logements sociaux en accession et en locatif...).
- Anticiper les nouveaux besoins des habitants et intégrer les nouveaux arrivants.

**Au-delà du travail partenarial important mis en place par la municipalité en faveur de la culture et de la cohésion sociale, Tournefeuille souhaite également :**

- Conforter la place de Tournefeuille en tant que pôle culturel fort dans l'Aire Urbaine en lien avec les engagements proposés dans son Agenda 21 de la culture.
- Poursuivre la politique culturelle et sportive et renforcer le réseau d'équipements socioculturels de proximité.
- Diffuser la culture et l'animation de façon équilibrée sur l'ensemble du territoire communal tout en conservant la centralité des équipements culturels dans le centre ville.
- Etudier la possibilité de développer des structures d'accueil intergénérationnelles de proximité pour renforcer la solidarité entre les habitants.
- Adapter la politique sociale aux évolutions de la population.

## **Axe 4. Tournefeuille, ville solidaire et citoyenne**

### **Objectif 4.2 Vers de nouvelles pratiques et de nouveaux outils pour améliorer l'information, la communication et l'implication des citoyens**

**Pour impliquer et informer les citoyens sur l'ensemble de la vie publique, Tournefeuille pourrait :**

- Améliorer les outils de communication et d'information existants pour une meilleure communication interne et externe des actions et pratiques engagées par la municipalité.
- Informer et sensibiliser la population sur les questions liées à la prévention des risques.
- Poursuivre et renforcer les actions et outils favorisant la participation des habitants à la vie publique.

#### **Axe 4. Tournefeuille, ville solidaire et citoyenne**

##### **Objectif 4.3 Développer la solidarité et la citoyenneté dans les actions de coopération vers l'extérieur de la commune**

Comme pour le changement climatique et l'eau, les problèmes mondiaux de pauvreté et de précarité seront résolus s'ils sont pris en compte à la fois globalement et localement.

C'est pourquoi la ville de **Tournefeuille se doit de faire preuve de solidarité non seulement pour les Tournefeuillais mais aussi pour les citoyens des autres pays et notamment les pays du Sud.** C'est ainsi qu'elle souhaite :

- Développer de nouveaux projets durables de solidarité internationale.
- Poursuivre et renforcer les actions de solidarité internationale en lien avec les associations engagées sur ces thèmes.
- Renforcer ses partenariats intercommunaux.
- Développer la communication autour de ces actions.